

PEGOLAND® FLEX

Mortier-colle à liants mixtes, déformable



GlobalEPD
A VERIFIED ENVIRONMENTAL DECLARATION



DESCRIPTION

Mortier-colle à liants mixtes, doté de flexibilité et de haute adhérence, avec glissement réduit et temps ouvert prolongé pour la pose de revêtements et de revêtements, en intérieur et en extérieur. Particulièrement recommandé pour la pose de façades, de revêtements de grandes surfaces et de sols chauffants. Ce mortier-colle est idéal pour le collage de tous types de pièces en céramique.

COMPOSITION

Produit à base de ciment haute résistance, de granulats tamisés, d'adjuvants et de résines synthétiques. Garantie d'un degré élevé d'accrochage, d'une bonne maniabilité et d'une résistance à l'usure.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Glissement réduit. Excellente adhérence initiale.
- Temps ouvert élevé, permettant la rectification des pièces.
- Déformable. Type S1 selon la norme EN 12002.
- Évite d'humidifier les pièces ou les supports grâce à son pouvoir de rétention d'eau.
- Adhésion de tous types de pièces en céramique, grès porcelainé, marbre, granit et pierre naturelle.
- Adhésion de grandes formats, encollage de grandes surfaces avec trafic intense. • Application en intérieur et en extérieur. Façades.
- Revêtement de piscines.
- Revêtement de chambres froides.

SUPPORTS

- Supports conventionnels en ciment.
- Convient pour la pose sur tous types de cloisons en plaques stratifié (type PYL).
- Pose de carrelage sur sols et murs intérieurs avec chauffage radiant.
- Superpositions sur supports de marbre, granit, terrazzo, pierre naturelle et tous types de céramique pour revêtements et murs intérieurs et extérieurs.
- Pose de céramiques sur des imperméabilisations à base de ciment de la gamme MORCEM DRY.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres et libres de poussière, restes d'agent de décoffrage, produits organiques, etc.
- Tous les supports devront avoir une planéité adéquate. Dans le cas contraire, former des surélévations de jusqu'à 5 mm avec le même produit 48 heures avant l'encollage. Pour des épaisseurs plus importantes, il faut utiliser :
 - Sols: une pâte de nivellement NIVELAND 10R ou PAVILAND RECRECIDO AUTONIVELANTE, selon le support et les besoins.
 - Murs: des mortiers de régularisation avec une résistance à la traction appropriée et des retraits de séchage déjà finalisés.
- En cas de chaleur, de vent ou sur des supports très absorbants, il est recommandé d'humidifier le support et d'attendre la disparition du film d'eau.
- Pour les revêtements extérieurs, le support doit présenter une pente égale ou supérieure à 1 %.
- Ne pas appliquer sur des supports en plâtre, anhydrite, ou autres supports pouvant avoir une forte teneur en sulfates, ni en contact avec de l'eau ou une humidité contenant une concentration élevée en sulfates.

MODE D'EMPLOI

- Tous les supports doivent être conformes aux spécifications de la section 6.4 de la norme UNE 138002.
- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtenir une consistance homogène et maniable.
- Laisser reposer le mélange pendant environ 5 minutes, puis remélanger.
- Étaler le produit mélangé sur le support avec une truelle sur une surface maximale de 2 m².
- Peigner avec une truelle dentée pour réguler l'épaisseur (voir tableau).
- Placer les pièces sur le mortier-colle frais, en pressant et en déplaçant jusqu'à obtenir un écrasement total des rainures et une bonne adhérence sur toute la surface de la céramique. Vérifier périodiquement l'adhérence du mortier-colle en soulevant un carreau préalablement posé ; si vous observez un film sans transfert à la surface du mortier-colle ou une déshydratation de celui-ci, retirez le matériau et appliquez un nouveau produit.
- Pour la pose des carreaux en extérieur, utiliser la méthode de double encollage pour les carreaux ayant un côté supérieur à 45 cm, si des systèmes de nivellement sont utilisés ou si les carreaux présentent un relief rendant le difficile un bon contact avec la colle.
- Respecter les joints de pose entre les carreaux conformément aux indications de la section 7.7 de la norme UNE 138002. À l'intérieur, la largeur du joint doit être $\geq (1,5 - 3)$ mm, et à l'extérieur, elle doit être $\geq (3 - 5)$ mm, en fonction du type d'installation et du côté le plus long du carreau à poser.
- Le remplissage des joints se fera après 24 heures sur des parois verticales et 48 heures sur des sols. Utiliser le mortier de la gamme MORCEMCOLOR approprié, selon le type de joint.

NOTE: Plus le temps entre le brossage et la pose des pièces est court, plus les résultats seront meilleurs.

Poids maximum sur les parements verticaux: 40 kg/m²

TABLE DE TRUELLES DENTÉES

Type de carreau	Côté le plus long cm	Truelle pour l'application du mortier-colle sur le support	Truelle pour l'application du mortier-colle au dos du carreau
Mosaïque	≤ 10 cm	V 3	-
	≤ 20 cm	U 6	-
	≤ 30 cm	U 6	-
	≤ 45 cm	U 8	-
Carreau en céramique	≥ 45 cm	U 8	Lisse
	≤ 120 cm	U 10 / R 10	Lisse
	≥ 120 cm	U 12 - R 12	Lisse / V 3 / U 3
	≤ 90 cm	U 6	Lisse
Carreau en céramique >3 mm - ≤ 6 mm	≤ 260 cm	U 8	Lisse / V 3 / U 3
Carreau en céramique	≤ 360 cm	U 10	Lisse / V 3 / U 3

NOTE 1 : Dans le cas des carreaux extrudés ou présentant un revers très prononcé, l'application d'une double couche de colle avec la partie lisse de la truelle est toujours nécessaire, quel que soit le format du carreau.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- La durée de la pose de carreaux en céramiques ne peut être assurée que par une bonne planification de celle-ci. Nous recommandons donc de consulter les normes nationales en vigueur dans chaque pays, telles que la norme UNE 138002 en Espagne, réglementation avec des spécifications pour la sélection des matériaux, la planification correcte, l'utilisation et l'installation, afin d'atteindre les niveaux de qualité, de performance et de durabilité requis.
- Ne pas appliquer si la température ambiante est inférieure à 5 °C ou supérieure à 35°C. Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de pluie, de vents forts ou d'exposition directe au soleil. En cas de conditions météorologiques extrêmes (beaucoup de vent ou températures élevées) le séchage s'effectue plus rapidement qu'à la normale.
- Les températures, la ventilation, l'absorption du support et des matériaux de revêtement peuvent affecter les temps de travail et de prise de la colle. • Ne jamais appliquer selon la technique connue sous le nom de « par points ».
- Respecter les joints de mouvement (structurels, de contraction, de dilatation et périphériques) conformément aux indications de la section 7.8 de la norme UNE 138002. Ces joints peuvent être résolus en plaçant des joints préfabriqués ou en les remplissant avec un mastic élastique de la gamme PUMALASTIC.

Dimensionnement des joints de dilatation

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs extérieurs	- Sous chaque dalle - Longueur de séparation de 3 m à 4 m linéaires - - Superficie régulière maximale de 16 m ²	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs	- Respecter les joints de contraction ouverts - Sinon : longueurs de séparation - ≤ 8 m linéaires - Superficie régulière maximale de 40 m ²	≥ 5 mm
Revêtement de sols extérieurs	- Longueurs de séparation de 2,5 m à 5 m linéaires - Superficie régulière maximale de 16 m ²	≥ 8 mm
Points singuliers	- Portes - Changements de revêtement de sols	
NOTE : Lorsque ces joints affectent toutes les couches du système céramique, ils doivent respecter les conditions des joints de contraction.		

Dimensionnement des joints périphériques

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs intérieurs	- Joints périphériques - Jonction mur/plafond	≥ 8 mm
	- Jonction mur/mur	≥ 5 mm
Murs extérieurs	- Coins intérieurs du bâtiment - Coins extérieurs du bâtiment	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs - Monolithiques - Flottants	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Revêtement de sols extérieurs	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Points singuliers	- Joints de raccord aux ouvertures avec menuiseries	≥ 5 mm

- Sur les sols avec chauffage au sol, appliquer lorsque le support est à température ambiante (entre 5°C et 30°C). Pour les sols avec chauffage au sol, celui-ci doit être éteint au moins 48 heures avant, et le rallumage devra se faire progressivement après au moins 7 jours suivant l'installation du revêtement de sol et l'opération de jointoiment.
- Pour les chambres froides, celles-ci doivent rester éteintes jusqu'à ce que le mortier-colle est correctement pris, pendant au moins 7 jours en fonction des conditions environnementales. La piscine pourra être remplie 7 jours après l'application du mortier-colle. L'étanchéité de la piscine doit être assurée par la réalisation du bassin.
- En applications sur placo plâtre, il faut vérifier que le support est bien fixé, afin d'éviter des mouvements.
- Sur les sols en carrelage (superpositions), retirer les pièces mal adhérentes et remplir les espaces vides avec du mortier la veille de l'application du produit. S'assurer que l'ancien carrelage est exempt de résidus de graisses et de cires ; si nécessaire, procéder au fraisage de la surface émaillée jusqu'à la perte de brillance de l'ancien carrelage. En cas de doute, effectuer un test préalable pour vérifier la pertinence de la solution apportée.
- Pour les façades et les revêtements extérieurs, la pose du matériau devra toujours être réalisée avec un ancrage ou une fixation mécanique lorsque l'une des conditions suivantes est remplie : format supérieur à 2400 cm², un côté de la pièce mesurant plus de 60 cm, poids supérieur à 40 kg/m² ou hauteur supérieure à 3 mètres.
- Pour les façades, il est conseillé d'appliquer le mortier-colle avec des rainures horizontales lors de la pose de la rangée supérieure de carreaux en couronnement, afin d'éviter que l'eau qui pourrait éventuellement pénétrer dans le système ne descende à travers les rainures verticales, affectant ainsi une surface plus grande.
- Pour les pièces renforcées avec des treillis en fibre de verre au dos, consulter le service technique.
- Pour les supports à base de plâtre, utilisez un mortier-colle de la GAMME PEGOLAND PROFESIONAL, en évitant les plâtres morts et les enduits fragiles.
- Pour ardoise, utiliser PEGOLAND FLEX RECORD ou PEGOLAND PROFESIONAL FLEX ELITE.
- Les pièces susceptibles de se tacher en raison de leur forte absorption d'eau doivent être installées avec des adhésifs à prise rapide. Utiliser du PEGOLAND FAST FLEX C2 FTE S1.

COLLES

PEGOLAND® FLEX

PRÉSENTATION

Sacs de 25 kg en papier plastifié et emballages en polyéthylène de 5 kg.

Stockage :

Jusqu'à 1 an (sacs en papier plastifié de 25 kg)

Jusqu'à 2 ans (emballages en polyéthylène de 5 kg)

Dans leur emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)

Aspect	Poudre BLANCHE et GRISE
Temps d'ajustement	Environ 30 min. (Selon les conditions environnementales)
Durée pratique d'utilisation de la pâte	Environ 2h (Selon les conditions environnementales)
Adhérence initiale	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après vieillissement sous la chaleur	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après des cycles gel/dégel	≥ 1,0 N/mm ²
Temps de jointoiment pour les sols et trafic léger	48 h
Temps de jointoiment pour les revêtements	24 h
Temps pour le remplissage de piscines	7 jours
Température de service	-30°C à 90°C
Conformément à la norme EN 12004	C2 TE
Conformément à la norme EN 12002	S1
Rendement approximatif	Simple encollage ± 4 kg/m ²
	Double encollage ± 6 kg/m ²

MARQUAGE CE

 0370	
GRUPO PUMA SL Av. Agrupación Córdoba, 17. 14014 Córdoba (Córdoba) 18	
PEGOLAND FLEX BLANCO Nº: 100003-146 EN 12004:2007+A1:2012	
Mortier-colle amélioré, déformable, avec glissement réduit et temps ouvert prolongé, pour la pose de revêtements intérieurs et extérieurs, de sols intérieurs et extérieurs, de façades, de sols chauffants, de chambres froides, de revêtements de grandes surfaces et de superpositions, ainsi que pour le revêtement de piscines et la pose sur des imperméabilisations à base de ciment.	
Réaction au feu:	Classe E
Adhérence:	$\geq 1\text{N/mm}^2$
Adhérence initiale par traction	$\geq 1\text{N/mm}^2$
Durabilité:	
- Adhérence par traction après immersion dans l'eau	$\geq 1\text{N/mm}^2$
- Adhérence par traction après vieillissement thermique	$\geq 1\text{N/mm}^2$
- Adhérence par traction après des cycles de gel	$\geq 1\text{N/mm}^2$
Substances dangereuses:	Voir la fiche de sécurité



0370, 1377

GRUPO PUMA SL

Av. Agrupación Córdoba, 17. 14014 Córdoba

(Córdoba)

04

PEGOLAND FLEX GRIS

Nº: 100157-159

EN 12004:2007+A1:2012

Mortier-colle amélioré, déformable, avec glissement réduit et temps ouvert prolongé, pour la pose de revêtements intérieurs et extérieurs, de sols intérieurs et extérieurs, de façades, de sols chauffants, de chambres froides, de revêtements de grandes surfaces et de superpositions, ainsi que pour le revêtement de piscines et la pose sur des imperméabilisations à base de ciment.

Réaction au feu:	Classe E
Adhérence:	$\geq 1\text{N/mm}^2$
Adhérence initiale par traction	$\geq 1\text{N/mm}^2$
Durabilité:	
- Adhérence par traction après immersion dans l'eau	$\geq 1\text{N/mm}^2$
- Adhérence par traction après vieillissement thermique	$\geq 1\text{N/mm}^2$
- Adhérence par traction après des cycles de gel/dégel	$\geq 1\text{N/mm}^2$
Substances dangereuses:	Voir la fiche de sécurité

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des agrégats proches des centres de production, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre associées à leur transport, et fabriqués dans des centres de production dotés de systèmes de gestion environnementale certifiés conformément à la norme ISO 14001. Cela témoigne d'un engagement fort en faveur de la durabilité et du respect de l'environnement.

Mortier portant le label écologique de type III (le plus exigeant), avec une Déclaration Environnementale du Produit vérifiée par AENOR (Association espagnole de normalisation et de certification).

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.